

La Voix de l'Opposition de Gauche

DOCUMENT

Le port du masque en extérieur nous protège-t-il ? et les autres ?

<https://reinfocovid.fr>

Le 12 décembre 2020

Alexandra Menant, docteur en biologie

Maryse Esterle, sociologue

Christophe Leroy, docteur en biologie moléculaire et cellulaire

Depuis plusieurs mois, le port du masque est obligatoire à l'extérieur dans de nombreuses villes, quelle que soit la densité de la population (rues, places, parcs déserts ou fréquentés). Cette mesure est censée nous protéger de la contamination par le virus SARS-CoV-2. Cette obligation est-elle cohérente et justifiée dans de telles conditions ?

Comment se transmet le virus SARS-CoV-2 (famille des coronavirus) à l'origine de la maladie Covid-19 ?

Lorsque qu'une personne porteuse du virus SARS-CoV-2 respire, parle, tousse, éternue, elle émet des gouttelettes contenant ce virus respiratoire. Deux types de gouttelettes : les grosses gouttelettes (postillons) et les petites gouttelettes (aérosols). Les grosses gouttelettes ne restent pas en suspension dans l'air, elles vont tomber par gravité au sol ou sur des objets, d'où la recommandation de garder une distanciation physique minimale d'un mètre et de se laver les mains pour éviter la transmission par manu portage (lorsque des gouttelettes infectées tombent sur un objet que l'on touche, avant de porter la main au niveau des muqueuses). En revanche, les petites gouttelettes restent en suspension dans l'air mais sont dispersées et diluées rapidement dans l'atmosphère en milieu extérieur. Au vu de ces éléments, le masque à l'extérieur est inutile pour se protéger ou protéger l'autre, la distanciation physique et le brassage des aérosols apportant une protection suffisante.

Aucun foyer extérieur de contamination Covid-19 n'a été décrit ou observé depuis le déconfinement français et européen.

Le virus SARS-CoV-2 semble sensible à différents facteurs extérieurs naturels comme les UV, la chaleur, ou un taux d'humidité élevé dans l'air, se rapprochant ainsi des autres coronavirus responsables de 15 à 30 % des rhumes courants. Nous avons ainsi pu observer en France une diminution continue du nombre de décès COVID entre le 6 avril 2020 (pic de surmortalité COVID) et le mois de septembre 2020, période où le taux d'ensoleillement est maximal sous nos latitudes. Les nombreuses manifestations à l'air libre sans masque durant l'été 2020 en France (et même en Europe) comme les fêtes de la musique, rave parties ou rassemblements divers, n'ont eu aucune incidence sur l'évolution des décès Covid-19 publiés par Santé Publique France. L'obligation du

port du masque en extérieur dans la plupart des grandes villes françaises depuis courant août n'a pas enrayer la progression des cas positifs Covid-19, démontrant l'inutilité de ces mesures sanitaires supplémentaires. Que l'on porte un masque ou pas en extérieur ne change rien à l'évolution de la circulation du virus.

Quelles sont les recommandations de l'OMS sur le port du masque ?

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) écrit dans son rapport du 5 juin 2020 : « À l'heure actuelle, on ne dispose pas encore de données factuelles directes de qualité attestant l'efficacité du port généralisé du masque par les personnes en bonne santé dans la communauté et il faut procéder à un bilan des avantages et des inconvénients à cet égard »ⁱⁱⁱ.

L'OMS liste les effets indésirables/inconvénients potentiels, dont les auto-contaminations dues aux mauvaises manipulations et à l'humidité du masque, les maux de tête et les gênes respiratoires et cutanées, la fausse impression de sécurité et les répercussions psychologiques particulièrement chez les enfants...

L'OMS insiste sur le fait que les masques médicaux (chirurgicaux, type FFP, N95) doivent être utilisés seulement par des professionnels de la santé et seulement face à des malades présentant des symptômes. « Le port de masques non médicaux constitués de tissus et/ou de matériaux non tissés ne doit être envisagé que pour la lutte à la source (port par des sujets infectés), au sein de la communauté et non à des fins de prévention. Ils seront portés pour des activités particulières (par exemple dans les transports publics lorsqu'il n'est pas possible de respecter les règles de distanciation physique) et leur utilisation doit toujours être associée à un lavage fréquent des mains et à la distanciation physique ».

Enfin, le dernier rapport de l'OMS du 1er décembre 2020 souligne le fait qu'à l'extérieur, le port du masque est recommandé uniquement lorsqu'une distanciation physique d'un mètre ne peut être respectée, et en particulier pour les personnes fragiles de plus de 60 ans^{iv}. En conclusion, l'OMS mentionne qu'aucune étude scientifique ne prouve l'efficacité du masque à l'extérieur. Le lavage régulier des mains et la distanciation physique d'un mètre restent les mesures les plus efficaces.

Étude danoise sur l'effet protecteur du masque chirurgical à l'extérieur^v

Au Danemark, une étude nationale a été réalisée entre avril et mai 2020 pour savoir si le port d'un masque chirurgical à l'extérieur permettait de réduire le taux d'infection de participants volontaires sains. Le port du masque venait alors en complément des mesures sanitaires déjà mises en place dans le pays (distanciation physique, nettoyage des mains, limitation des rassemblements de personnes et des visites en centre de soins et fermeture des restaurants et des bars). Le taux d'infection a été mesuré par des tests moléculaires de type PCR, sérologiques ou encore des diagnostics en milieu hospitalier. 4 862 participants répartis en deux groupes (porteur ou non porteur de masque) ont participé à l'étude. À l'issue des tests, 42 participants (1,8 %) dans le groupe masqué et 53 (2,1 %) dans le groupe témoin ont été testés positifs, soit une différence statistique non significative. Ces résultats suggèrent que le port du masque chirurgical à l'extérieur ne protège pas d'une infection par le SARS-CoV-2, dans un contexte où la distanciation physique et d'autres mesures de santé publique étaient en vigueur dans le pays.

Les masques sont-ils conçus pour une utilisation extérieure et protègent-ils des virus ?

La fabrication des masques médicaux est bien antérieure à l'apparition du virus SARS-CoV-2. La conception de ces masques a été développée pour des utilisations intérieures en salles blanches

comme les blocs opératoires ou pour pénétrer dans des chambres de patients infectés, et leur utilisation est réservée aux professionnels de la santé qui sont spécialement formés à manipuler correctement ces masques. Porter ces masques à l'extérieur dans certaines conditions climatiques nous questionne quant à leur efficacité. Le masque a besoin d'être sec et bien porté pour que le matériau qui constitue sa maille puisse garder sa charge électrostatique nécessaire à son efficacité de filtration pour les gouttelettes. Lors de fortes chaleurs (transpiration), lorsqu'il pleut, vente, ou lorsque le froid induit une condensation interne du masque par la respiration, la charge électrostatique du filtre disparaît, rendant obsolète la fonction de filtration des gouttelettes. Les masques médicaux et en tissus ne sont pas conçus pour une utilisation extérieure. Lors d'une audition au Sénat en septembre 2020, le ministre de la Santé Olivier Véran annonce que le masque ne protège pas de la grippe saisonnière^{vi}. Or, les virus « grippaux » du genre Influenza virus A, B, C et D ont une taille similaire au virus SARS-CoV-2. Comment un masque qui ne nous protégerait pas du virus de la grippe protégerait-il du SARS-CoV-2 ?

Certains fabricants de masques chirurgicaux stipulent qu'ils ne protègent pas des virus, d'autres qu'ils protègent de la poussière, des bactéries et des pollens. Les fabricants de masques en tissu mentionnent que le masque n'est pas un dispositif médical et ne protège pas contre les infections. L'OMS insiste sur le fait que le masque seul n'est pas une protection en tant que telle, même lorsqu'il est manipulé correctement, et que les mesures régulières de distanciation physique et le lavage de mains s'avèrent indispensables.

Au vu de tous ces éléments, la protection de la transmission virale par les masques semble loin d'être prouvée scientifiquement.

En conclusion, le port du masque à l'extérieur partout et tout le temps ne nous protège pas du virus SARS-CoV-2 et s'affiche comme une mesure infantilissante sans effet sur la protection de la population. Cette politique nous place dans une peur permanente, ayant pour conséquence des situations ubuesques et incohérentes comme le masque seul : dans sa voiture, dans la forêt, sur un trottoir, à vélo, dans les cours de récréations quand les enfants courent sans brassage avec d'autres classes, etc. Pour exemple, la Suède qui n'a jamais imposé le port du masque à l'extérieur pas plus qu'elle n'a confiné sa population, montre un taux de décès deux fois moins important sur le mois de novembre 2020 comparé à la France si nous le rapportons à la population entière des pays respectifs : du 4 novembre 2020 au 3 décembre 2020, 1 000 décès COVID en Suède pour 10 millions d'habitants contre 15 466 décès en France pour 67 millions d'habitants^{vii}. En Belgique, Bruxelles et Namur ont renoncé à l'obligation du port du masque à l'extérieur « partout et tout le temps » depuis le 1er octobre 2020. Quand la France changera-t-elle sa politique sanitaire ? Quand la vie reprendra-t-elle tout son sens et son humanité ! En attendant ces jours meilleurs, respirons librement !

1 https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/08/21/coronavirus-ce-que-l-on-sait-et-ce-que-l-on-ignore-sur-les-contaminations-en-exterieur_6049561_4355770.html

2 <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19>

3 https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332448/WHO-2019-nCov-IPC_Masks-2020.4-fre.pdf

4 <https://apps.who.int/iris/handle/10665/337199>

5 <https://www.acpjournals.org/doi/10.7326/M20-6817>

6 <https://www.youtube.com/watch?v=n4g568NGnvw>

7 <https://www.cascoronavirus.fr/stats/france>